Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada

Registered Indian Population Projections *for* Canada *and* Regions

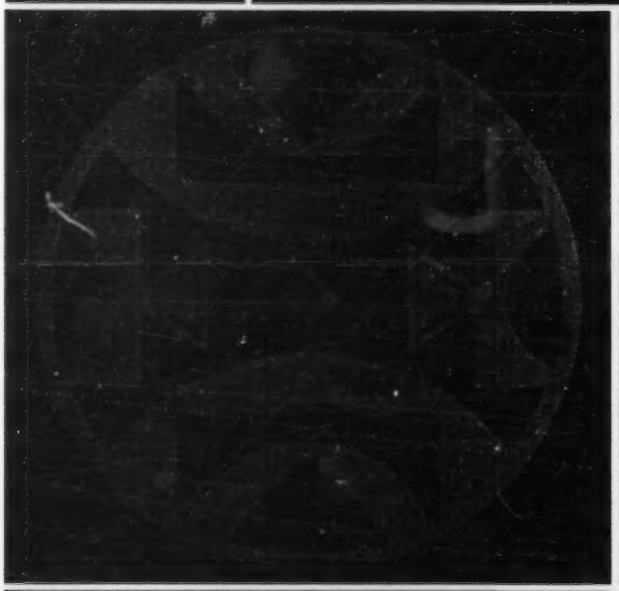

1998-2008

Canada

Published under the authority of the Minister
of Indian Affairs and Northern Development
Ottawa, 2000
http://www.inac.gc.ca

QS-3618-000-BB-A1
Catalogue No. R32-163/2000
ISBN 0-662-64763-7

© Minister of Public Works
and Government Services Canada

102-00281/

TABLE OF CONTENTS

What Are Population Projections and Why Do We Need Them? 2

How Can We Use These Projections? 3

What Is New In These Projections? 3

- Registered Indian Population Could Exceed 798,000 By Year 2008 3
- Greatest Increase in Registered Indian Population is in the Prairies 4
- Registered Indian Population Increasing In the Working Age Group. 4
- Registered Indian Population Is Getting Older and Living Longer 6
- Age Structure: Gender Does Make a Difference 6
- Composition of Total Reserve Population is Changing 7

Who Do I Contact For More Information? 8

Appendix 8

- Projection Method 8
- Base Population 8
- Component Assumptions 8
  - Fertility 9
  - Mortality (Life Expectancy at Birth). 9
  - Migration 9
  - Reinstatements (Bill C-31) 9
  - Miscellaneous Additions 10
  - Status Inheritance 10
- Limitations of the Projections 11
- Definitions 12
- Summary Table of Results By Canada and DIAND Regions, 1998 and 2008 14

WHAT ARE POPULATION PROJECTIONS AND WHY DO WE NEED THEM?

The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND), in collaboration with Statistics Canada, prepares and regularly updates the *Registered Indian Population Projections for Canada and Regions*. The most recent series of projections covers the period from 1998 to 2008 and forms the latest annual update of Registered Indian projections.

The current projections are based on the 1998 Indian Register (IR), adjusted for late and under reporting of life events (births and deaths). The IR is based on registration of individuals who i) are entitled to be registered according to the *Indian Act*, ii) who have applied to be registered, and iii) whose entitlement has been verified.

The IR differs from Census of Population data in that it takes into account all individuals registered under the *Indian Act*, including Registered Indians (RI) in institutions, and those residing outside of Canada. Also, the Census is a self-reporting enumeration. For these reasons, population counts differ significantly between these two sources. The Indian Register is the authoritative source for both historical and current administrative data on all Registered Indians. From it, trends in fertility, mortality, reinstatements, status inheritance and miscellaneous additions are analyzed and projected to form the components of growth used in these projections.

Although these projections are not predictions, they represent future trends that the Registered Indian population will follow if the underlying assumptions (with respect to fertility, mortality, miscellaneous additions, migration, reinstatement, and status inheritance) prove to be correct. They help to determine population trends of Registered Indians and allow for a better understanding of the future population structure. DIAND produces RI population projections to help anticipate future demand for programs and services and to better understand the make-up of the RI population.

HOW CAN WE USE THESE PROJECTIONS?

Individuals involved in making Canada a better place for First Nations will find that the projections are a powerful planning tool. Demographic data are essential for planning in areas such as housing, water and sewer services, education and school facilities, and medical and family services.

For concrete examples of the benefits of population data projections, refer to *How Population Data Can Benefit Your First Nation* by visiting our web site at **www.ainc-inac.gc.ca** or contacting **instat@inac.gc.ca**.

WHAT IS NEW IN THESE PROJECTIONS?

The current projections are an update of the previous 1996-2021 time series. To reflect the latest demographic trends of the Registered Indian population, the base population and the component assumptions have been updated from the 1996 time series to a 1998-base year. In addition, the assumptions on status inheritance and miscellaneous additions have also been revised. For the first time, an assumption on migration has also been incorporated in the current update.

Registered Indian Population Could Exceed 798,000 By Year 2008

The Registered Indian population could increase at an annual growth rate of 2% over the 10-year period from 658,000 in 1998 to 798,000 in 2008.

Projected Registered Indian Population
Canada, Average Growth, 1998-2008

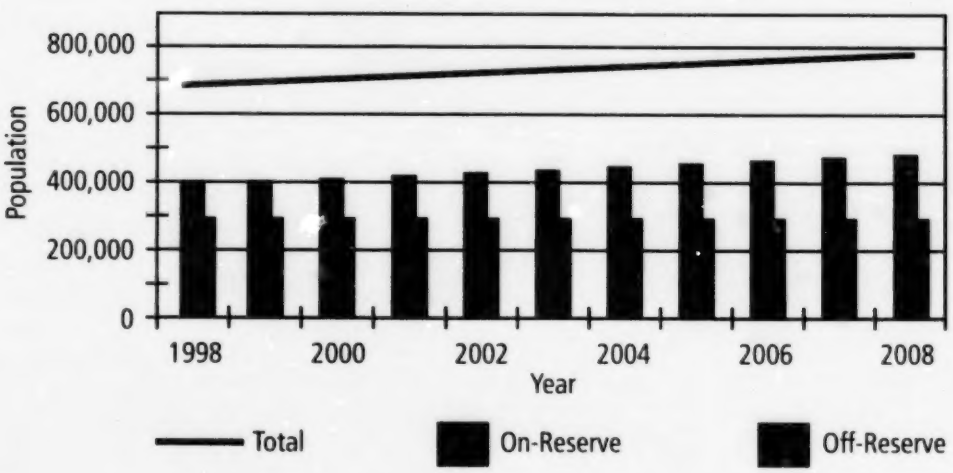

The on-reserve RI population could increase from 387,900 in 1998 to 508,900 in 2008 with an annual growth rate of approximately 3%. The projected off-reserve growth rate, increasing from 270,000 in 1998 to 289,000 in 2008, is expected to be comparable to the Canadian annual growth rate of approximately 1% over the same period. The off-reserve population is expected to grow at a slower pace than the on-reserve, largely due to the inclusion of a migration assumption (net outflow to reserve communities annually from the off-reserve population). As well, lower fertility and mortality rates and higher out-marriage rates are observed off-reserve.

Greatest Increase in Registered Indian Population is in the Prairies

The regional distribution of Registered Indians is changing. Population growth is uneven across Canada. The Prairies are experiencing the largest growth, particularly in Manitoba, followed by Alberta and Saskatchewan. It is estimated that by 2008, Manitoba may have the second largest Registered Indian population in Canada, after Ontario. The Registered Indian population is expected to increase in these regions largely due to a higher projected fertility rate.

Registered Indian Population Increasing In the Working Age Group

The 1998 age distribution shows that young people 19 years of age and under, made up 42% of the Registered Indian population. By 2008, the 19 and under group is expected to decline to approximately 39% of the Registered Indian population. There will be a subsequent increase in the working age group (20 to 64 years) from 53% to 56% over the same ten year period. The 1998 age distribution of the RI Population shows that the group 65 years of age and over made up only 4%. By 2008, the 65 and over category will increase to 5%.

R.I. Age / Gender Pyramid, Average Growth, 1998 and 2008

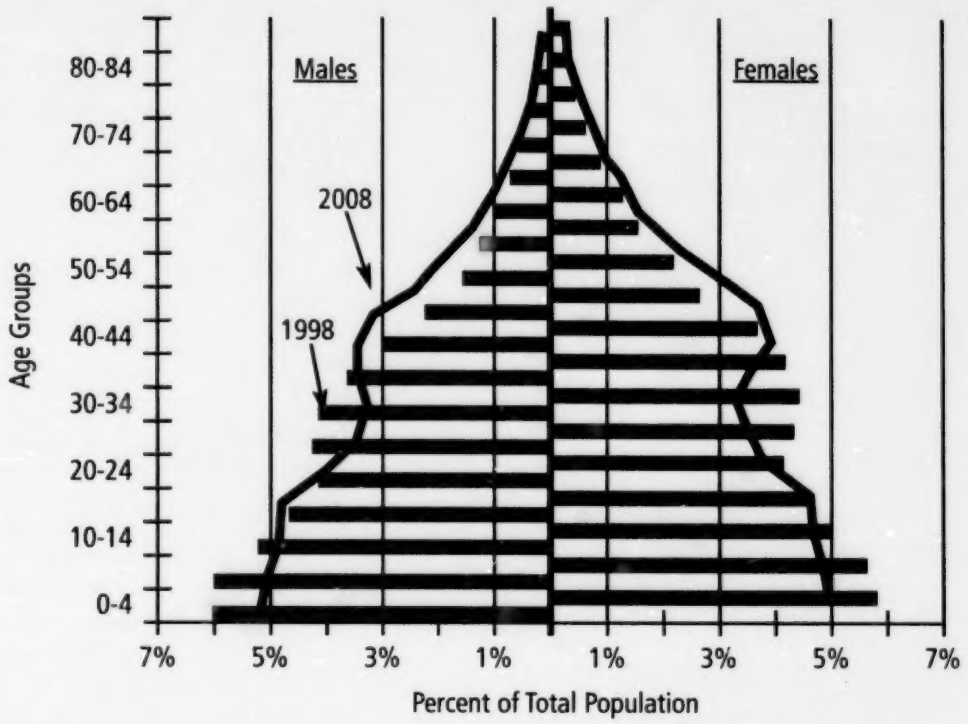

These changes suggest that the Registered Indian population is moving into a different phase of the demographic cycle. As a result, there will be increasing pressures for employment, housing, and other services required for people entering the labour force. The median age for Registered Indians is expected to increase from 24.6 years in 1998 to 26.6 years in 2008. This is still far below the 1998 median age of 35.9 years for all Canadians.

Registered Indian Population Is Getting Older and Living Longer

Not only is there an increase in the Registered Indian population in the over 65 category, this population is also living longer. This will likely increase the need for special services required by the elderly. Also, the RI population is closing the gap with the Canadian population in terms of life expectancy. The following chart shows that by 2006, RI males and females will have lessened the gap by 1 & 1.8 years respectively if these assumptions prove to be true.

Registered Indian Life Expectancy Compared to Canadian Population

	1996			2006		
	R.I.	Cnd.	Gap	R.I.	Cnd.	Gap
Males	68.3	75.5	7.2	71.3	77.5	6.2
Females	76.0	81.3	5.3	79.0	82.5	3.5

Note: 1996 and 2006 were used in the chart to be comparable with projections developed for the Canadian population.

Age Structure: Gender Does Make a Difference

The proportion of male and female Registered Indians under the age of 18 is very similar for both on and off-reserve populations. However, this begins to change for the 18 to 64 age group. There are more Registered Indian women than men aged 18 to 64 living off reserve. On-reserve, there is little difference in the proportion of males and females in this age group. Over the age of 65, females consistently outnumber males, both on and off reserve.

In 2008, the gender distribution is projected to be relatively similar to that of 1998 with a few notable differences. The proportion of males between the ages of 18 to 64 living off reserve are projected to increase to 31% of the population (from 28%). As well, females 65 years of age and older are projected to make-up 5% of the off-reserve population (up from 3% in 1998).

Registered Indian Population Is Getting Older and Living Longer

Not only is there an increase in the Registered Indian population in the over 65 category, this population is also living longer. This will likely increase the need for special services required by the elderly. Also, the RI population is closing the gap with the Canadian population in terms of life expectancy. The following chart shows that by 2006, RI males and females will have lessened the gap by 1 & 1.8 years respectively if these assumptions prove to be true.

Registered Indian Life Expectancy Compared to Canadian Population

	1996			2006		
	R.I.	Cnd.	Gap	R.I.	Cnd.	Gap
Males	68.3	75.5	7.2	71.3	77.5	6.2
Females	76.0	81.3	5.3	79.0	82.5	3.5

Note: *1996 and 2006 were used in the chart to be comparable with projections developed for the Canadian population.*

Age Structure: Gender Does Make a Difference

The proportion of male and female Registered Indians under the age of 18 is very similar for both on and off-reserve populations. However, this begins to change for the 18 to 64 age group. There are more Registered Indian women than men aged 18 to 64 living off reserve. On-reserve, there is little difference in the proportion of males and females in this age group. Over the age of 65, females consistently outnumber males, both on and off reserve.

In 2008, the gender distribution is projected to be relatively similar to that of 1998 with a few notable differences. The proportion of males between the ages of 18 to 64 living off reserve are projected to increase to 31% of the population (from 28%). As well, females 65 years of age and older are projected to make-up 5% of the off-reserve population (up from 3% in 1998).

Age Distribution of Registered Indians, On/Off Reserve, By Gender and Selected Age Groups, Average Growth Scenario, 1998

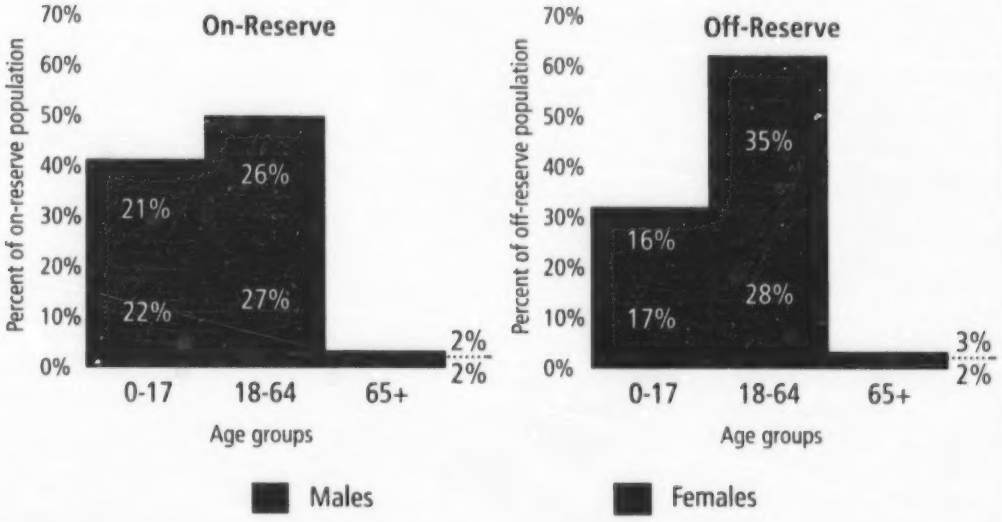

Composition of Total Reserve Population is Changing

The greatest change in composition on-reserve is in the non-registered population. With the 1985 amendments (Bill C-31) to the *Indian Act*, changes were made to the rules that determine how Registered Indian status is passed on from one generation to the next. Under these rules, the future population entitled to Indian registration will be determined by patterns of Indian/non-Indian parenting (i.e. out-marriage rates). In 1998, an estimated 2% of births to Registered Indians on reserve were ineligible for status. This is projected to increase to 4% by 2008. For the off-reserve population, the rate was 20% in 1998 and is projected to reach 27% by 2008.

Because of the 1985 changes to the *Indian Act*, there may be an increasing number of individuals living on reserve who are children of Registered Indian, but who are not eligible for registration under the *Indian Act*. Therefore, they will not appear in the Indian Register. This will have an impact on the future composition of the on-reserve community.

These changes in population composition may also affect the forecast of resource requirements for programs funded by DIAND. For instance, there are specific services, such as Post-Secondary Education and Non-Insured Health Benefits, which are funded solely for Registered Indians and eligible Inuit and Innu. However, DIAND may fund basic services, such as Social Assistance for all individuals living on reserve, regardless of eligibility for registration. Therefore, it is essential to understand the composition of the total on-reserve populations, both registered and non-registered. DIAND is planning to refine preliminary non-registered on-reserve population projections to provide a better understanding of the total on-reserve population.

WHO DO I CONTACT FOR MORE INFORMATION?

For methodology questions regarding these projections, contact Annette Vermaeten at (819) 953-7058, email: **vermaetena@inac.gc.ca** or Pierre Gauvin at (819) 953-7059, email: **gauvinp@inac.gc.ca**. For detailed results and for other statistical requests, contact the statistical line at (819) 953-9999, email: **instat@inac.gc.ca**.

APPENDIX

The following sections present the description of the methodology and component assumptions, definitions, and the limitations of these projections.

Projection Method

The projections were developed using a cohort component method, which involves the separate analysis and projection of each component of population change at the regional and place of residence (on/off reserve) levels. The components of growth that were projected include the standard three demographic factors: fertility, mortality, and migration. In the case of Registered Indians, other components need to be factored in, namely: reinstatements, miscellaneous additions, and status inheritance.

Base Population

The base population was the Registered Indian population by age, sex, region, and residence, as of December 31,1998. The population was obtained from the Indian Register and was adjusted for late and under reporting of births and deaths. Although most birth events are reported within five years of their occurrence, some are reported much later. Consequently, in any given year, many of the births that are reported actually occurred in an earlier year. For example, it is estimated that of all the births reported in 1998, 70 per cent had actually occurred prior to 1998. A similar situation occurs with under reported deaths. For example, there are several individuals recorded in the Indian Register who are over 100 years of age. Consequently, even though the Register showed a population of 642,400, the adjusted population was 658,800, a difference of 3%. This series of population projections has been developed on the basis of the latter adjusted population. As with any population projection, Statistics Canada has developed a rigorous process of adjusting the base population for these deficiencies to more accurately reflect the actual population.

Component Assumptions

Following is a description of each of the components of growth used for the projections.

Fertility

The fertility assumption is based on the fertility patterns evidenced since 1972 in the IR. The 1996 Census was used to develop the residency (on/off reserve estimates) assumption. Also, these projections continue to use the moderate decline in fertility assumption that was used in the 1996-based projections, since comparisons of the updated 1998 time series with the 1996 series and projected number of births showed only minor discrepancies in number of births. Under this assumption, the total fertility rate (TFR) of Registered Indians is projected to decline from 2.67 children per woman in 1998 to 2.47 children by 2008.

Mortality (Life Expectancy at Birth)

The mortality assumption is based on the mortality patterns evidenced since 1972 in the IR. The time series data on deaths were also adjusted for late and under reporting of deaths based on the information for 1997 and 1998. 1997 and 1998, data do not suggest any new trend in the adjusted time series. Therefore, the 1996 life tables were not updated. As with the fertility assumption, 1996 Census data was used to develop the residency (on/off reserve estimates) assumption.

Migration

One of the limitations of the previous 1996-based projections was the non-inclusion of the migration component. The current update employs the intra-regional migration assumption developed by Clatworthy, *Developing Migration Assumptions to Support Annual Update of Population Projections: 1997-2007*. This assumption reflects a continuation of recent trends as identified in the 1996 Census, the 1991 Census, and the 1991 Aboriginal Peoples Survey (migration trends between 1986-1991 and 1991-1996). It assumes a continuation of net in-flows of Registered Indian migrants to reserves in the nine regions. According to the assumption, approximately 2,570 Registered Indians nationally (average growth scenario) could move from off reserve to on reserve annually (net inflow to reserve communities). This assumption refers only to migration between on and off reserve since only intraprovincial migration flows were measured.

Reinstatements (Bill C-31)

The number of individuals registering under this category will diminish over the years, since this category applies only to persons born prior to the April 17, 1985 amendments to the *Indian Act*.

The 1997 to 1999 data on Bill C-31 cumulative applicants and registrants for reinstatement indicate a new trend toward a slight decline in the number of applicants and registrants. The number of Bill C-31 registrants in 1998 was significantly lower than those projected in the 1996-based projections, due to a backlog of files. This anomaly was reversed in 1999, as the backlog was significantly reduced.

In order to incorporate the declining trend in the current update, the cumulative number of applicants projected in the 1996-based projections was revised downward. Then, to derive the projected cumulative registrants, the most recent, slightly lower, success rate of 51% was applied to the projected cumulative applicants. According to the revised assumption, between the inception of the amendments in 1985 and the end of the projection period (2008), approximately 124,000 entitlement registrants could be added to the Indian register.

Again, it is important to recognize that the reinstated population is an aging and finite population. It includes only those individuals born prior to 1985.

Miscellaneous Additions

Between 1989 and 1995, the annual number of miscellaneous additions to the Indian Register was steady at around 900 per year. However, a substantial declining trend emerged thereafter. By 1998, the number of miscellaneous additions registered was 350 annually.

In the previous 1996 projections, a constant number of miscellaneous additions was adopted in the projections to reflect the stable trend observed between 1989 and 1995. However, in light of the declining trend that emerged after 1995, the 1996-based assumption on this component was revised.

The revised assumption assumes that the rate of change observed between 1995 and 1998 will continue and reach zero within 60 years. Under this assumption, the population pool they originate from (persons born prior to the April 17, 1985 amendments to the *Indian Act*) will diminish as the projected number of miscellaneous additions reaches a small finite number. Accordingly, between 1999 and 2008, approximately 1,370 individuals will be added to the Indian Register as miscellaneous additions.

Status Inheritance

In the 1996-based projections, the assumptions on status inheritance were based on the data available at the time and did not incorporate a regional or place of residence breakdown. For the 1998-2008 projections, a regional and place of residence (on/off reserve) breakdown was incorporated in the assumptions. Also, the inclusion of more recent research on out-marriage rates among Registered Indians and its impact on eligibility for registration in the 1998-2008 annual update was used as part of the modeling of future Registered Indian growth.

According to the revised assumption, the proportions of births ineligible for registration would increase from around 2% in 1998 to 4% by 2008 for the on-reserve population. The corresponding proportions for the off-reserve population are much higher, since out-marriage rates are greater off-reserve, 20% in 1998 and 27% in 2008.

Chart: Summary of Component Assumptions Used in RI Population Projection, 1998 and 2008, Canada, Average Growth						
	1998			2008		
	On	Off	Total	On	Off	Total
Fertility (TFR)	3.12	2.39	2.67	2.87	2.2	2.47
Mortality (life expectancy at birth)						
Males	67.1	71.1	68.5	69.2	72.3	70.3
Females	73.1	77.7	76.2	75.4	79.0	78.1
Migration (net in-flows of migrants to reserves)	2570	-2570	0	2570	-2570	0
Bill C-31 Registrants	635	2953	3588	87	401	488
Miscellaneous Additions	43	207	250	15	70	85
Status Inheritance	1.5%	19.6%	8.2%	4.1%	26.8%	12.3%

Limitations of the Projections

The accuracy of any projection depends on the reliability of the base population, the component data, the degree to which the underlying assumptions for each component successfully anticipate future trends, the population size, and the time horizon. In general, the uncertainty of future change in any population increases as the projection period lengthens, and is greatest for smaller populations, such as in the case of First Nations.

There are also other limitations, more specific to the Registered Indian population. For instance, the current projections are band affiliated. In other words, the individual's region of residence is tied to the region of the individual's band, or community. For example, if an individual registered to a band in Ontario lived off-reserve in another province, the Indian Register would still indicate Ontario as their region of residence. The projections do not incorporate interregional migration flows, and migration flows refer solely to movements between on and off reserve.

Also, as the Census does not capture data on the band affiliation of Registered Indians, the construction of the migration assumption based on the census migration data requires assumptions concerning the assignment of migrants and non-migrants to regional on and off-reserve populations. The migration assumption assumes that

Chart: Summary of Component Assumptions Used in RI Population Projection, 1998 and 2008, Canada, Average Growth						
	1998			2008		
	On	Off	Total	On	Off	Total
Fertility (TFR)	3.12	2.39	2.67	2.87	2.2	2.47
Mortality (life expectancy at birth)						
Males	67.1	71.1	68.5	69.2	72.3	70.3
Females	73.1	77.7	76.2	75.4	79.0	78.1
Migration (net in-flows of migrants to reserves)	2570	-2570	0	2570	-2570	0
Bill C-31 Registrants						
Miscellaneous Additions						
Status Inheritance						

Limitations of the Projections

The accuracy of any projection depends on the reliability of the base population, the component data, the degree to which the underlying assumptions for each component successfully anticipate future trends, the population size, and the time horizon. In general, the uncertainty of future change in any population increases as the projection period lengthens, and is greatest for smaller populations, such as in the case of First Nations.

There are also other limitations, more specific to the Registered Indian population. For instance, the current projections are band affiliated. In other words, the individual's region of residence is tied to the region of the individual's band, or community. For example, if an individual registered to a band in Ontario lived off-reserve in another province, the Indian Register would still indicate Ontario as their region of residence. The projections do not incorporate interregional migration flows, and migration flows refer solely to movements between on and off reserve.

Also, as the Census does not capture data on the band affiliation of Registered Indians, the construction of the migration assumption based on the census migration data requires assumptions concerning the assignment of migrants and non-migrants to regional on and off-reserve populations. The migration assumption assumes that

the 5-year migration patterns experienced in 1986-1991 and 1991-1996 will remain constant during the 10-year projection period. Migration patterns for the 1-year period (1995-1996) are similar with respect to the general nature of on/off reserve migration flows, but differ with respect to inter-regional migration flows. The migration assumption based on the 5-year trend did not capture the recent net migration flows to Manitoba and net out migration from British Columbia. Incorporation of the migration flows depicted in the 1-year patterns would alter the projection outcomes significantly for these regions. It is difficult to determine whether the patterns captured in the 1-year or the 5-year period are indicative of a longer-term trend.

Census data was used in developing the migration assumption. This source of data is fundamentally different from IR data. For example, Census data is self-reported, does not include non-enumerated reserves, R.I., living in institutions or outside of Canada.

The Indian Register itself has certain limitations. Already mentioned is the need to adjust the data for late and under reporting of births and deaths. Also, the data includes Registered Indians only, and does not include non-Registered Indians living on-reserve.

These projections are limited to the IR as of December 31, 1998, and do not project other unknown factors, such as future Treaty Land Entitlement lands and Additions to Reserves.

Finally, in addition to these limitations, it should be emphasized that these projections are not predictions. They present the projected on/off reserve Registered Indian population for Canada and regions, if the underlying assumptions prove correct. These assumptions were developed based on past trends, using the adjusted time series, but it is difficult to anticipate factors that may affect their course in the future, and consequently, the projection results.

Definitions

Life Expectancy

This is a statistical measure that indicates the average years of life remaining for a person at a specific age, typically at birth, if the current age-specific mortality rates prevail for the remainder of that person's life.

Natural Increase

This is a change, either positive or negative, in a population size over a given period as a result of the difference between the number of births and deaths:

(Natural increase of population = Births minus Deaths)

On reserve

Is defined as on reserve and on crown lands in the Register.

Out-Marriage Rate

The out-marriage rate is defined as the probability of Indian/non-Indian parenting (i.e. Given that a RI produces a child, what is the probability that the other parent is non-Indian?).

Regions

The regions, defined by DIAND, coincide with provinces in all but three cases: i) the Ontario region includes some 3,000 Indians living in the Quebec portion of the Akwesasne reserve; ii) the Yukon region includes about 400 Indians from the Taku River Tlingit, and Liard River bands located in British Columbia; and iii) the Atlantic region comprises the Indian population of New Brunswick, Nova Scotia, Prince Edward Island, and Newfoundland.

Registered Indian

This is defined as any person who is considered to be an Indian under the *Indian Act*, and whose name is recorded in the Indian Register maintained by DIAND.

Reinstatements

In June 1985, amendments to the *Indian Act* (Bill C-31) were passed by Parliament. These amendments restored Indian status and membership rights to individuals and their children who had lost their status and rights because of discrimination clauses contained in the previous *Indian Act*.

Status Inheritance Estimates

These are regional and national estimates of the entitlement status of descendants of the on/off reserve RI populations.

Total Fertility Rate (TFR)

TFR indicates the average number of children that a woman would have if the current age-specific fertility rates prevail over her reproductive period. It is calculated by summing the age-specific fertility rates during a given year.

Summary Table of Results By Canada and DIAND Regions, Average Growth, 1998 and 2008

The estimated and projected total populations of Registered Indians by on/off reserve for Canada and DIAND Regions, 1998 and 2008 is presented in the following table (Average Scenario):

	1998			2008		
Region	Total	On	Off	Total	On	Off
Atlantic	25,544	16,828	8,716	29,717	20,882	8,834
Quebec	61,975	43,955	18,020	72,008	54,834	17,174
Ontario	150,806	78,416	72,390	173,780	98,030	75,750
Man.	102,674	67,800	34,874	132,502	93,668	38,834
Sask.	103,306	53,402	49,904	129,660	73,306	56,355
Alberta	82,501	55,025	27,476	105,447	75,361	30,086
Yukon						
B.C.						
NWT						
Canada						

Summary Table of Results By Canada and DIAND Regions, Average Growth, 1998 and 2008

The estimated and projected total populations of Registered Indians by on/off reserve for Canada and DIAND Regions, 1998 and 2008 is presented in the following table (Average Scenario):

Region	1998			2008		
	Total	On	Off	Total	On	Off
Atlantic	25,544	16,828	8,716	29,717	20,882	8,834
Quebec	61,975	43,955	18,020	72,008	54,834	17,174
Ontario	150,806	78,416	72,390	173,780	98,030	75,750
Man.	102,674	67,800	34,874	132,502	93,668	38,834
Sask.	103,306	53,402	49,904	129,660	73,306	56,355
Alberta	82,501	55,025	27,476	105,447	75,361	30,086
Yukon	7,560	3,853	3,707	8,440	4,463	3,976
B.C.	109,513	57,725	51,788	129,390	75,275	54,114
NWT	14,945	10,874	4,071	17,268	13,058	4,210
Canada	658,824	387,878	270,946	798,211	508,876	289,334

Affaires indiennes et du Nord Canada
Indian and Northern Affairs Canada

Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions

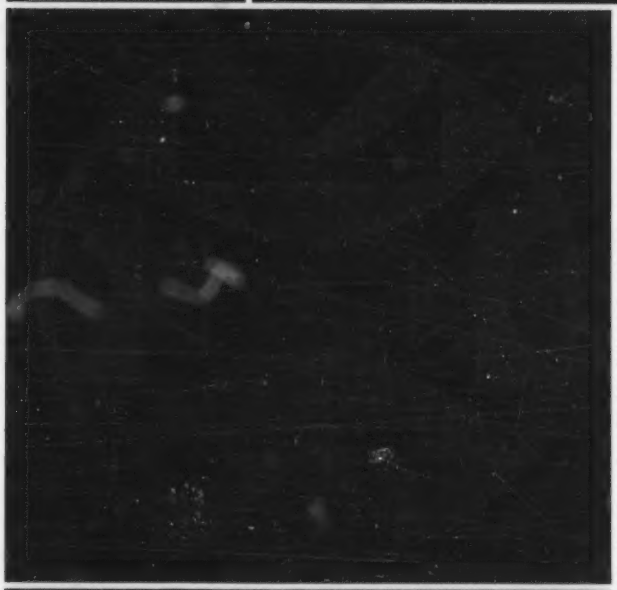

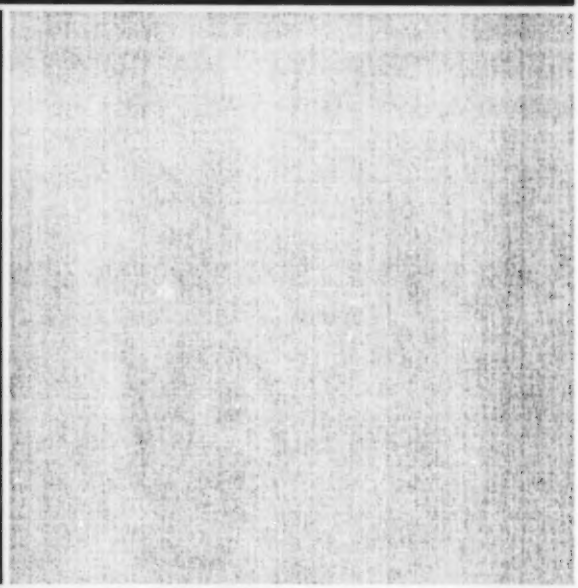

1998-2008

Canada

Publié avec l'autorisation du ministre des
Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2000
http://www.ainc.gc.ca

QS-3618-000-BB-A1
N° de catalogue R32-163/2000
ISBN 0-662-64763-7

© Ministre des Travaux publics et des
Services gouvernementaux du Canada

TABLE DES MATIÈRES

En quoi consistent les projections démographiques et quelle est leur utilité? 2

Comment peut-on utiliser ces projections? 3

En quoi ces projections sont-elles nouvelles? 3

- Le nombre d'Indiens inscrits pourrait dépasser 798 000 d'ici 2008 3
- Les Prairies affichent le plus fort accroissement de la population indienne inscrite 4
- Accroissement de la proportion de personnes d'âge actif au sein de la population indienne inscrite 4
- Accroissement de l'âge et de l'espérance de vie de la population indienne inscrite 5
- La structure par âge diffère selon le sexe. 6
- Changement dans la composition de l'ensemble de la population vivant dans les réserves. 7

Pour plus de renseignements 8

Annexe 8

- Méthode de projection 8
- Population de base 8
- Hypothèses relatives aux composantes 9
  - Fécondité. 9
  - Mortalité (espérance de vie à la naissance) 9
  - Migration 9
  - Réintégrations (projet de loi C-31) 10
  - Ajouts divers 10
  - Transmission du statut 10
- Limites des projections 11
- Définitions 13
- Tableau sommaire des résultats pour le Canada et les régions définies pour les besoins du MAINC, 1998 et 2008. 14

EN QUOI CONSISTENT LES PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET QUELLE EST LEUR UTILITÉ?

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), de concert avec Statistique Canada, établit et actualise régulièrement les *Projections de la population indienne inscrite pour le Canada et les régions*. La série de projections la plus récente porte sur la période de 1998 à 2008, et représente la dernière mise à jour annuelle des projections de la population indienne inscrite.

Les projections actuelles sont fondées sur les données du Registre des Indiens (RI) de 1998 et corrigées pour tenir compte de la déclaration tardive et de la sous-déclaration des faits de l'état civil (naissances et décès). Le RI se compose des données sur les personnes qui i) ont le droit d'être inscrites aux termes de la *Loi sur les Indiens*, ii) ont demandé à être inscrites, et iii) dont l'admissibilité a été vérifiée.

Les données du RI diffèrent de celles du recensement du fait qu'elles prennent en compte toutes les personnes inscrites aux termes de la *Loi sur les Indiens*, y compris les Indiens inscrits dans les établissements institutionnels et ceux qui résident à l'extérieur du Canada. En outre, le recensement est un dénombrement basé sur la méthode de l'autodéclaration. En conséquence, il y a une différence considérable entre les chiffres de population de ces deux sources. Le Registre des Indiens représente donc la source qui fait autorité pour les données administratives actuelles et antérieures sur tous les Indiens inscrits. Les tendances relatives à la fécondité, à la mortalité, aux réintégrations, à la transmission du statut et aux ajouts divers qui s'en dégagent sont analysées et projetées pour former les composantes de l'accroissement utilisées pour faire ces projections.

Bien que ces projections ne soient pas des prévisions, elles donnent une idée de l'évolution future de la population indienne inscrite si les hypothèses fondamentales s'avèrent justes aux plans de la fécondité, la mortalité, les ajouts divers, la migration, les réintégrations et la transmission du statut. Elles permettent de dégager les tendances démographiques des indiens inscrits et de mieux comprendre la structure future de cette population. Les projections démographiques établies par le MAINC à partir des Indiens inscrit aident à prévoir la demande de programmes et de services pour les années à venir et à mieux connaître la composition de la population indienne inscrite.

COMMENT PEUT-ON UTILISER CES PROJECTIONS?

Les personnes qui s'emploient à améliorer le sort des Premières nations au Canada pourront constater que les projections représentent un outil de planification très efficace. Les données démographiques s'avèrent essentielles pour la planification dans des domaines tels que le logement, les services d'adduction d'eau et d'égouts, l'éducation et les établissements d'enseignement, les services médicaux et les services aux familles.

Le rapport *Comment tirer profit des données démographiques pour votre Première nation* contient des exemples concrets de l'utilité des projections démographiques. Il est accessible sur Internet à l'adresse électronique **www.ainc-inac.gc.ca** ou peut être obtenu par courrier électronique (**instat@inac.gc.ca**).

EN QUOI CES PROJECTIONS SONT-ELLES NOUVELLES?

Les projections actuelles représentent une mise à jour de la série chronologique précédente portant sur la période de 1996 à 2021. La population de base et les hypothèses relatives aux composantes de la série chronologique de 1996 ont été actualisées en fonction de l'année de base 1998 pour rendre compte des tendances démographiques les plus récentes de la population indienne inscrite. De plus, les hypothèses concernant la transmission du statut et les ajouts divers ont été révisées. Pour la première fois, une hypothèse ayant trait à la migration a aussi été intégrée à la mise à jour actuelle.

Le nombre d'Indiens inscrits pourrait dépasser 798 000 d'ici 2008

La population indienne inscrite pourrait afficher un taux de croissance annuel de 2 % au cours de la période de dix ans, passant de 658 000 en 1998 à 798 000 en 2008.

Projection de la population indienne inscrite
Canada, croissance en moyenne, 1998-2008

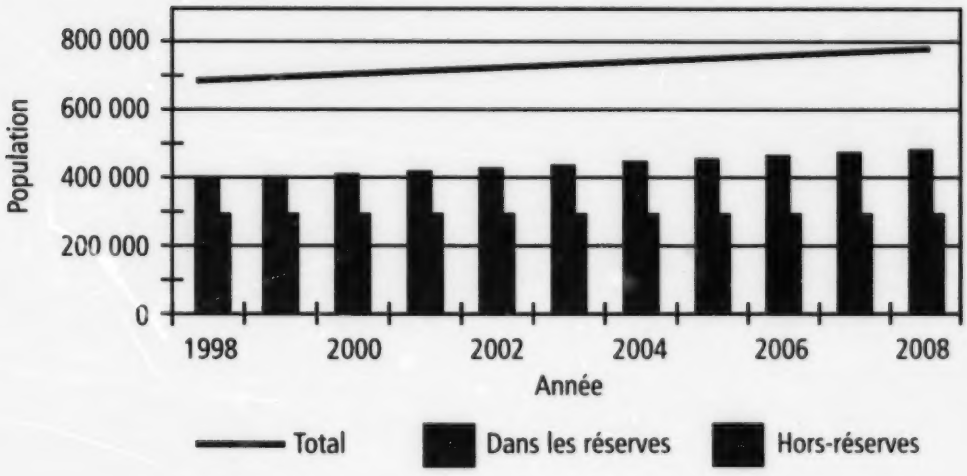

La population indienne inscrite vivant dans les réserves pourrait passer de 387 900 en 1998 à 508 900 en 2008, le taux de croissance annuel s'établissant à environ 3 %, tandis que la population indienne inscrite hors-réserve grimperait de 270 000 en 1998 à 289 000 en 2008 à un taux annuel comparable à celui du Canada, soit 1 %. On s'attend à ce que la population hors-réserve croisse à un rythme plus lent que celle qui vit dans les réserves, surtout en raison de l'inclusion d'une hypothèse relative à la migration (émigration nette annuelle de la population hors-réserve vers les collectivités dans les réserves). De plus, la population hors-réserve enregistre des taux de fécondité et de mortalité plus faibles et des taux de mariages mixtes plus élevés.

Les Prairies affichent le plus fort accroissement de la population indienne inscrite

La répartition régionale des Indiens inscrits est en train de se modifier. L'accroissement démographique varie d'une région à une autre. Il est particulièrement important dans les Prairies, surtout au Manitoba, puis en Alberta et en Saskatchewan. Selon les estimations, le Manitoba pourrait se classer au deuxième rang national, après l'Ontario, pour l'importance de sa population indienne inscrite d'ici 2008. On s'attend à une expansion de la population indienne inscrite dans ces régions parce que le taux de fécondité projeté y est plus élevé.

Accroissement de la proportion de personnes d'âge actif au sein de la population indienne inscrite

La répartition par âge de 1998 indique que les jeunes de 19 ans et moins composaient 42 % de la population indienne inscrite. D'ici 2008, cette proportion devrait tomber à environ 39 %. Au cours de cette période de dix ans, il y aura une augmentation subséquente de la proportion des Indiens inscrits d'âge actif (20 à 64 ans), qui passera de 53 % à 56 %. Selon la répartition par âge des Indiens inscrits en 1998, les personnes de 65 ans et plus formaient seulement 4 % de la population. En 2008, cette proportion aura progressé à 5 %.

Pyramide des âges selon le sexe des Indiens inscrits, croissance en moyenne, 1998 et 2008

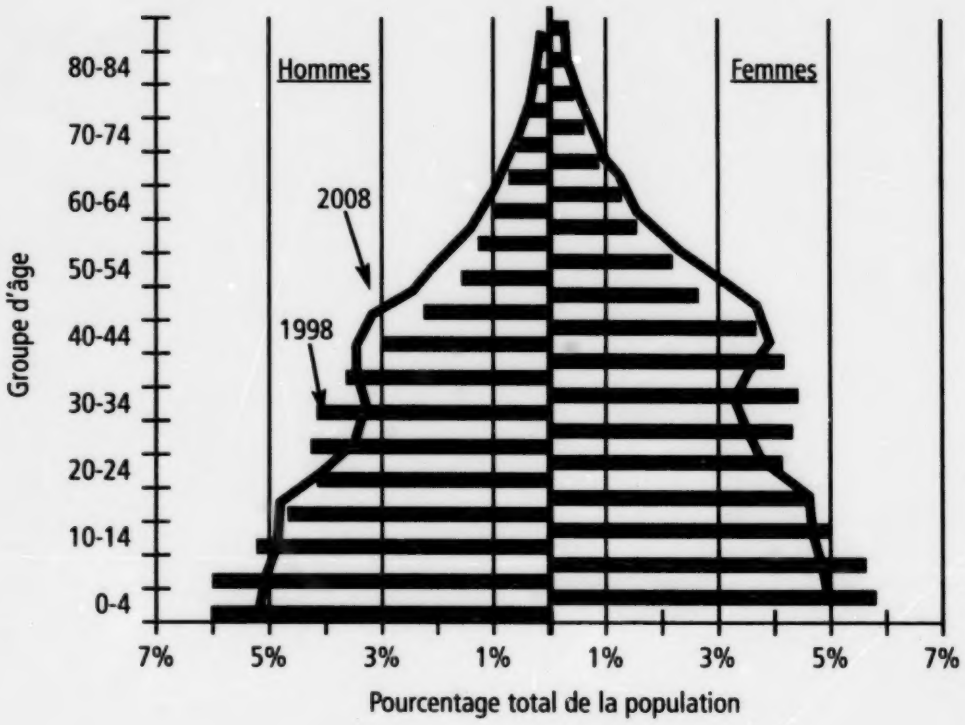

Ces changements laissent supposer que la population indienne inscrite passe à un stade différent du cycle démographique. En conséquence, des pressions plus fortes se feront sentir aux plans de l'emploi, du logement et d'autres services requis par les personnes se joignant aux rangs des travailleurs. L'âge médian des Indiens inscrits devrait passer de 24,6 ans en 1998 à 26,6 ans en 2008. Cette valeur est encore sensiblement inférieure à celle de l'ensemble des Canadiens, dont l'âge médian était de 35,9 ans en 1998.

Accroissement de l'âge et de l'espérance de vie de la population indienne inscrite

Il apparaît non seulement que la population indienne inscrite de plus de 65 ans s'accroît, mais aussi qu'elle a une plus longue durée de vie. En conséquence, la demande de services spéciaux destinés aux personnes âgées croîtra probablement. En outre, on observe une diminution de l'écart entre la population indienne inscrite et la population canadienne au plan de l'espérance de vie. Le diagramme ci-après montre que d'ici 2006, cet écart aura régressé d'un an chez les Indiens inscrits et de 1,8 an chez les Indiennes inscrites, si ces hypothèses se vérifient.

Espérance de vie des Indiens inscrits et de la population canadienne						
	1996			2006		
	I.I.	Can.	Écart	I.I.	Can.	Écart
Hommes	68,3	75,5	7,2	71,3	77,5	6,2
Femmes	76,0	81,3	5,3	79,0	82,5	3,5

Nota : Les années 1996 et 2006 ont été utilisées dans ce diagramme pour assurer la comparabilité avec les projections visant la population canadienne.

La structure par âge diffère selon le sexe

Chez les Indiens inscrits, la proportion d'hommes et de femmes de moins de 18 ans est à peu près semblable tant chez la population vivant dans les réserves qu'hors-réserve. Il y a toutefois des différences plus marquées chez les 18 à 64 ans. Une plus forte proportion de femmes que d'hommes de 18 à 64 ans vivent hors-réserve. Chez la population indienne inscrite vivant dans les réserves, il y a peu d'écart entre les proportions d'hommes et de femmes dans ce groupe d'âge. À partir de 65 ans, les femmes sont invariablement plus nombreuses que les hommes, tant dans les réserves qu'hors-réserve.

Selon les projections, la distribution, de la population selon le sexe en 2008 sera relativement semblable à celle de 1998, mais présentera quelques différences notables.

Selon les projections, la proportion d'hommes de 18 à 64 ans vivant hors-réserve passera de 28 % à 31 % de la population, tandis que la proportion de femmes de 65 ans et plus demeurant hors-réserve, qui était de 3 % en 1998, s'élèvera à 5 % (2008).

Distribution par âge des Indiens inscrits dans les réserves et hors-réserve selon le sexe et certains groupes d'âge, scénario de croissance moyenne, 1998

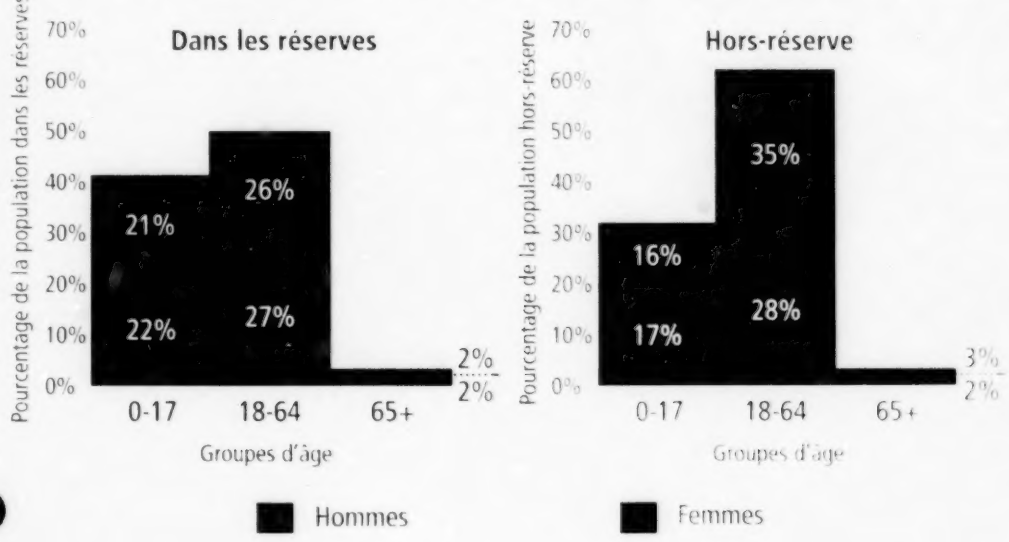

Espérance de vie des Indiens inscrits et de la population canadienne						
	1996			2006		
	I.I.	Can.	Écart	I.I.	Can.	Écart
Hommes	68,3	75,5	7,2	71,3	77,5	6,2
Femmes	76,0	81,3	5,3	79,0	82,5	3,5

Nota : *Les années 1996 et 2006 ont été utilisées dans ce diagramme pour assurer la comparabilité avec les projections visant la population canadienne.*

La structure par âge diffère selon le sexe

Chez les Indiens inscrits, la proportion d'hommes et de femmes de moins de 18 ans est à peu près semblable tant chez la population vivant dans les réserves qu'hors-réserve. Il y a toutefois des différences plus marquées chez les 18 à 64 ans. Une plus forte proportion de femmes que d'hommes de 18 à 64 ans vivent hors-réserve. Chez la population indienne inscrite vivant dans les réserves, il y a peu d'écart entre les proportions d'hommes et de femmes dans ce groupe d'âge. À partir de 65 ans, les femmes sont invariablement plus nombreuses que les hommes, tant dans les réserves qu'hors-réserve.

Selon les projections, la distribution, de la population selon le sexe en 2008 sera relativement semblable à celle de 1998, mais présentera quelques différences notables.

Selon les projections, la proportion d'hommes de 18 à 64 ans vivant hors-réserve passera de 28 % à 31 % de la population, tandis que la proportion de femmes de 65 ans et plus demeurant hors-réserve, qui était de 3 % en 1998, s'élèvera à 5 % (2008).

Distribution par âge des Indiens inscrits dans les réserves et hors-réserve selon le sexe et certains groupes d'âge, scénario de croissance moyenne, 1998

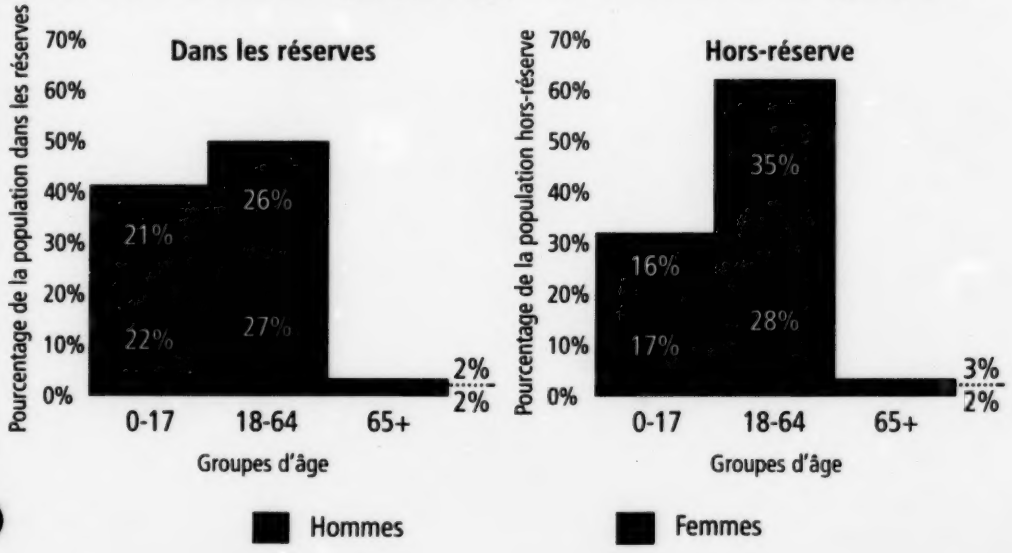

Changement dans la composition de l'ensemble de la population vivant dans les réserves

Le principal changement touchant la composition de la population dans les réserves est observé chez les personnes non inscrites. Avec les modifications apportées en 1985 à la *Loi sur les Indiens* dans le cadre du projet de loi C-31, des changements ont été apportés aux règles portant sur la transmission du statut d'Indien inscrit d'une génération à l'autre. Selon ces règles, l'inscription de la future population sera déterminée selon le taux de mariages mixtes. En 1998, environ 2 % des enfants nés d'Indiens inscrits vivant dans les réserves n'avaient pas droit au statut, tandis que cette proportion était de 20 % pour les Indiens inscrits hors-réserve. Selon les projections qui ont été faites, il y aura augmentation des proportions d'enfants n'ayant pas le droit d'être inscrits, qui passeront à 4 % chez les Indiens inscrits dans les réserves et à 27 % chez les Indiens inscrits hors-réserve d'ici 2008.

En raison des changements apportés en 1985 à la *Loi sur les Indiens*, il est possible qu'il y ait, dans les réserves, un nombre croissant de personnes qui n'ont pas de droit à l'inscription en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Par conséquent, ils ne figureront pas dans le Registre des Indiens. Cette situation aura une incidence sur la composition future de la population des réserves.

Les changements dans la composition de la population pourraient aussi avoir une incidence sur l'estimation des ressources requises pour la plupart des programmes financés par le MAINC. Par exemple, certains services, notamment l'enseignement postsecondaire et les services de santé non assurés, sont financés uniquement pour les Indiens inscrits, les Inuits et les Innus. Le MAINC peut toutefois soutenir financièrement certains services de base, tels que l'aide sociale pour toutes les personnes vivant dans les réserves, qu'elles aient droit au statut d'Indien inscrit ou non. Par conséquent, il importe de connaître la composition de la population totale vivant dans les réserves, qu'il s'agisse d'Indiens inscrits ou non. Le MAINC veut améliorer les projections provisoires de la population non inscrite dans les réserves pour avoir un aperçu plus exact de la composition de la population totale dans les réserves.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ...

Pour les questions concernant la méthode d'établissement de ces projections, communiquez avec M[me] Annette Vermaeten au (819) 953-7058, courrier électronique : **vermaetena@inac.gc.ca** ou avec M. Pierre Gauvin au (819) 953-7059, courrier électronique : **gauvinp@inac.gc.ca**. Pour obtenir des renseignements détaillés ou autres statistiques, communiquez avec le service statistique au (819) 953-9999, courrier électronique : **instat@inac.gc.ca**.

ANNEXE

Les sections qui suivent décrivent la méthodologie utilisée et présentent les hypothèses relatives aux composantes, les définitions et les limites que comportent ces projections.

Méthode de projection

Les projections ont été établies suivant la méthode des cohortes-composantes, qui comprend l'analyse et la projection distinctes de chaque composante des changements démographiques au niveau régional et selon le lieu de résidence (dans les réserves et hors-réserve). Les composantes de l'accroissement ayant fait l'objet de projections incluent les trois facteurs démographiques standard : la fécondité, la mortalité et la migration. Dans le cas des Indiens inscrits, il faut tenir compte d'autres facteurs, notamment les réintégrations, les ajouts divers et la transmission du statut.

Population de base

La population de base est la population indienne inscrite observée selon l'âge, le sexe, la région et le lieu de résidence au 31 décembre 1998. Les chiffres de population sont tirés du Registre des Indiens et ont été ajustés pour tenir compte de la déclaration tardive et de la sous-déclaration des naissances et des décès. Bien que la plupart des naissances soient déclarées dans les cinq ans qui suivent, certaines ne le sont que beaucoup plus tard. En conséquence, lors d'une année donnée, bon nombre des naissances déclarées ont eu lieu une année précédente. Par exemple, on estime que sur l'ensemble des naissances déclarées en 1998, 70 % se sont produites avant 1998. La tendance est la même dans le cas des décès. Par exemple, selon les données du Registre des Indiens, plusieurs personnes sont âgées de plus de 100 ans. Par conséquent, bien que les chiffres du Registre indiquent une population de 642 400, les chiffres corrigés font état d'une population de 658 800, ce qui représente un écart de 3 %. La présente série de projections démographiques a été établie à partir des données rectifiées. Comme pour toute projection démographique, Statistique Canada a mis au point un processus rigoureux d'ajustement qui tient compte de ces incohérences et donne un aperçu plus juste de la population de base réelle.

Hypothèses relatives aux composantes

Voici une description de chacune des composantes de l'accroissement ayant servi à faire les projections.

Fécondité

L'hypothèse relative à la fécondité repose sur les régimes de fécondité observés depuis 1972 à partir des données du RI. L'hypothèse qui a trait au lieu de résidence (estimation de la population dans les réserves et hors-réserve) est fondée sur les données du recensement de 1996. Ces projections tiennent toujours compte de l'hypothèse d'un déclin modeste de la fécondité, qui a servi à faire les projections de 1996, étant donné que les comparaisons de la série actualisée de 1998 et de celle de 1996 au chapitre du nombre projeté de naissances n'ont révélé que de légères divergences. Selon cette hypothèse, le taux de fécondité total (TFT) des Indiennes inscrites devrait diminuer, passant de 2,67 enfants par femme en 1998 à 2,47 enfants en 2008.

Mortalité (espérance de vie à la naissance)

L'hypothèse de la mortalité est basée sur les régimes de mortalité qui sont établis depuis 1972 à partir du RI. La série chronologique sur les décès a aussi été corrigée pour tenir compte de la déclaration tardive et de la sous-déclaration des décès, d'après les renseignements de 1997 et de 1998. Les données de 1997 et de 1998 ne signalent aucune nouvelle tendance dans la série chronologique corrigée. Par conséquent, les tables de mortalité de 1996 n'ont pas été mises à jour. Comme pour l'hypothèse concernant la fécondité, les données du recensement de 1996 ont servi à l'élaboration de l'hypothèse du lieu de résidence (estimations de la population dans les réserves et hors-réserve).

Migration

Une des lacunes que comportaient les projections précédentes basées sur 1996 était l'exclusion de la composante de la migration. Les projections actuelles prennent en considération l'hypothèse relative à la migration infrarégionale élaborée par Clatworthy, *Developing Migration Assumptions to Support Annual Update of Population Projections: 1997-2007*. Cette hypothèse laisse entendre que les tendances récentes qui avaient été dégagées par les données des recensements de 1996 et de 1991 et de l'Enquête auprès des peuples autochtones (tendances migratoires entre 1986-1991 et 1991-1996) se sont maintenues. Elle suppose que l'émigration nette d'Indiens inscrits vers les réserves se poursuit dans les neuf régions, et qu'environ 2 570 Indiens inscrits à l'échelle nationale (scénario de croissance moyenne) pourraient aller s'établir dans les réserves chaque année (entrées nettes dans les collectivités des réserves). Cette hypothèse ne s'intéresse qu'à la migration vers les réserves et hors de celles-ci, étant donné que seuls les mouvements migratoires infraprovinciaux ont été mesurés.

Réintégrations (projet de loi C-31)

Au fil des ans, il y aura diminution du nombre de personnes appartenant à cette catégorie, qui ne s'applique qu'aux personnes nées avant que les modifications soient apportées à la *Loi sur les Indiens*, le 17 avril 1985.

Les données de 1997 à 1999 sur le nombre cumulatif de demandes de réintégration et de réintégrations effectives en vertu du projet de loi C-31 révèlent une nouvelle tendance, soit un léger déclin du nombre de demandes de réintégration et de nouveaux inscrits. En 1998, le nombre de nouveaux inscrits aux termes du projet de loi C-31 était considérablement inférieur à la projection basée sur 1996 en raison d'un retard dans le traitement des demandes. Cette situation a été corrigée en 1999, l'arriéré ayant été considérablement réduit.

Pour tenir compte de la tendance à la baisse dans les nouvelles projections, le nombre cumulatif de demandes de réintégration selon les projections basées sur 1996 a été révisé à la baisse. Puis, pour calculer la projection du nombre cumulatif de nouveaux inscrits, le taux de réintégration le plus récent, et légèrement plus faible, de 51 %, a été appliqué à la projection du nombre cumulatif de demandes de réintégration. Selon l'hypothèse corrigé, entre l'entrée en vigueur des modifications en 1985 et la fin de la période de projection (2008), environ 124 000 nouveaux inscrits pourraient être ajoutés au Registre des Indiens.

Là encore, il faut prendre en considération le fait que les personnes réintégrées forment une population vieillissante et finie qui ne comprend que les personnes nées avant 1985.

Ajouts divers

Entre 1989 et 1995, le nombre annuel d'ajouts divers faits au Registre des Indiens se maintenait à environ 900. Toutefois, une tendance à la baisse plutôt marquée a commencé à se manifester par la suite. En 1998, le nombre d'ajouts divers enregistrés totalisait 350 par année.

Dans les projections précédentes de 1996, un nombre constant d'ajouts divers a été adopté pour refléter le caractère stable de la tendance observée entre 1989 et 1995. Toutefois, l'hypothèse s'appliquant à cette composante et basée sur 1996 a été révisée en raison de la tendance à la baisse qui s'est dessinée après 1995.

Selon l'hypothèse révisée, le taux de variation observée entre 1995 et 1998 continuera de baisser et atteindra zéro d'ici 60 ans, et le bassin de population des parents (personnes nées avant le 17 avril 1985, date des modifications apportées à la *Loi sur les Indiens*), desquels descendent les personnes de la catégorie des ajouts divers, diminuera à mesure que le nombre projeté d'ajouts divers se rapprochera d'une faible valeur finie. En conséquence, entre 1999 et 2008, environ 1 370 personnes seront ajoutées au Registre des Indiens à titre d'ajouts divers.

Transmission du statut

Dans les projections de 1996, les hypothèses sur la transmission du statut étaient fondées sur les données alors disponibles et ne tenaient pas compte des renseignements sur la répartition selon la région ou le lieu de résidence (dans les réserves et

Diagramme : sommaire des hypothèses relatives aux composantes utilisées pour les projections de la population indienne inscrite, 1998 et 2008, Canada, scénario moyen

	1998			2008		
	Dans	Hors	Total	Dans	Hors	Total
Fécondité (TFR)	3,12	2,39	2,67	2,87	2,2	2,47
Mortalité (espérance de vie à la naissance)						
Hommes	67,1	71,1	68,5	69,2	72,3	70,3
Femmes	73,1	77,7	76,2	75,4	79,0	78,1
Migration (entrées nettes dans les réserves)	2 570	-2 570	0	2 570	-2 570	0
Réintégrations futures (projet de loi C-31)	635	2 953	3 588	87	401	488
Ajouts divers	43	207	250	15	70	85
Transmission du status	1,5 %	19,6 %	8,2 %	4,1 %	26,8 %	12,3 %

hors-réserve). Pour les projections de 1998-2008, ces renseignements ont été inclus dans l'élaboration de la nouvelle hypothèse. De plus, les résultats de recherches plus récentes sur les taux de mariages mixtes parmi les Indiens inscrits et leur incidence sur l'admissibilité au statut d'Indien inscrit, qui a été observé lors de la mise à jour annuelle pour 1998-2008, ont été intégrés au modèle utilisé pour projeter la croissance future de la population indienne inscrite.

D'après l'hypothèse révisée, la proportion d'enfants qui n'ont pas droit à l'inscription passerait d'environ 2 % en 1998 à 4 % en 2008 chez la population dans les réserves. La proportion correspondante chez la population hors-réserve est beaucoup plus élevée, soit 20 % en 1998 et 27 % en 2008, du fait que le taux de mariages mixtes est plus élevé parmi l'effectif hors-réserve.

Limites des projections

La justesse de toute projection dépend de la fiabilité des données sur la population de base, des données dont on dispose pour les composantes, de la mesure dans laquelle se vérifient les hypothèses posées pour chacune de ces composantes, de la taille de la population et de l'horizon temporel. En général, le degré d'incertitude

Diagramme : sommaire des hypothèses relatives aux composantes utilisées pour les projections de la population indienne inscrite, 1998 et 2008, Canada, scenario moyen

	1998			2008		
	Dans	Hors	Total	Dans	Hors	Total
Fécondité (TFR)	3,12	2,39	2,67	2,87	2,2	2,47
Mortalité (espérance de vie à la naissance)						
Hommes	67,1	71,1	68,5	69,2	72,3	70,3
Femmes	73,1	77,7	76,2	75,4	79,0	78,1
Migration (entrées nettes dans les réserves)						
Réintégrations futures (projet de loi C-31)						
Ajouts divers						
Transmission du statut						

hors-réserve). Pour les projections de 1998-2008, ces renseignements ont été inclus dans l'élaboration de la nouvelle hypothèse. De plus, les résultats de recherches plus récentes sur les taux de mariages mixtes parmi les Indiens inscrits et leur incidence sur l'admissibilité au statut d'Indien inscrit, qui a été observé lors de la mise à jour annuelle pour 1998-2008, ont été intégrés au modèle utilisé pour projeter la croissance future de la population indienne inscrite.

D'après l'hypothèse révisée, la proportion d'enfants qui n'ont pas droit à l'inscription passerait d'environ 2 % en 1998 à 4 % en 2008 chez la population dans les réserves. La proportion correspondante chez la population hors-réserve est beaucoup plus élevée, soit 20 % en 1998 et 27 % en 2008, du fait que le taux de mariages mixtes est plus élevé parmi l'effectif hors-réserve.

Limites des projections

La justesse de toute projection dépend de la fiabilité des données sur la population de base, des données dont on dispose pour les composantes, de la mesure dans laquelle se vérifient les hypothèses posées pour chacune de ces composantes, de la taille de la population et de l'horizon temporel. En général, le degré d'incertitude

concernant l'évolution future de toute population s'accroît à mesure que la période de projection s'allonge, et il est particulièrement élevé lorsqu'il s'agit de petites populations comme les Premières nations.

Il y a aussi d'autres limites qui touchent plus précisément la population indienne inscrite. Par exemple, les projections actuelles ont été faites par bande indienne. En d'autres mots, la région de résidence d'une personne est liée à celle de la bande ou de la collectivité à laquelle elle appartient. Par exemple, si une personne appartenant à une bande en Ontario vivait hors-réserve dans une autre province, le Registre des Indiens indiquerait quand même que l'Ontario est la région de résidence de cette personne. Les projections ne tiennent pas compte de la migration interrégionale, et les mouvement migratoires se limitent aux mouvements vers les réserves et hors de celles-ci.

De plus, comme les données du recensement ne portent pas sur la bande d'appartenance des Indiens inscrits, l'élaboration de l'hypothèse sur la migration à partir des données du recensement sur la migration doit être faite à partir des hypothèses concernant la répartition des migrants et des non-migrants entre l'effectif des réserves et l'effectif hors-réserve des régions. Selon l'hypothèse sur la migration, le comportement migratoire observé sur des périodes de 5 ans (1986-1991 et 1991-1996) demeurera constant au cours de la période de projection de 10 ans. Pour la période d'un an (1995-1996), il demeure semblable pour ce qui est de la nature générale des mouvements migratoires vers les réserves et hors de celles-ci, mais diffère au plan de la migration interrégionale. L'hypothèse relative à la migration fondée sur le comportement observé sur 5 ans n'a pas pris en considération les mouvements migratoires nets récents vers le Manitoba et les mouvements migratoires nets hors de la Colombie-Britannique. L'inclusion du courant migratoire observé durant la période d'un an modifierait sensiblement les projections pour ces régions. Il est difficile de déterminer lequel des comportements migratoires observés (sur un an ou sur cinq ans) rend compte d'une tendance plus durable.

Les données du recensement ont été utilisées pour élaborer l'hypothèse de la migration. Elles diffèrent radicalement des données du RI. Par example, ce sont des données autodéclarées qui n'incluent pas les membres des réserves non dénombrées, les Indiens inscrits vivant à l'extérieur du Canada ou dans des établissements institutionnels.

Le Registre des Indiens comporte aussi certaines lacunes. Comme il a été mentionné précédemment, il faut ajuster les données pour tenir compte de la déclaration tardive et de la sous-déclaration des naissances et des décès. De plus, les données ne portent que sur les Indiens inscrits et n'incluent pas les Indiens non inscrits vivant dans les réserves.

Ces projections sont uniquement fondées sur les données du RI en date du 31 décembre 1998, et ne prennent pas en compte d'autres facteurs inconnus comme les futures revendications fondées sur les droits fonciers découlant de traités et les nouveaux membres des réserves.

Enfin, outre ces limites, il faut souligner que ces projections ne sont pas des prédictions. Elles déterminent l'évolution de la population indienne inscrite dans les réserves et hors-réserve pour le Canada et les régions, en supposant que les

hypothèses sous-jacentes se vérifient. Ces hypothèses ont été formulées à partir de l'examen de tendances antérieures, à l'aide de séries chronologiques ajustées, mais il est difficile d'anticiper les facteurs pouvant avoir une incidence sur leur évolution future et, par conséquent sur les projections.

Définitions

Accroissement naturel

Changement positif ou négatif de la taille d'une population au cours d'une période donnée résultant de la différence entre le nombre de naissances et de décès :

(Accroissement naturel d'une population = naissances moins décès)

Dans les réserves

Toute personne vivant dans les réserves ou sur les terres publiques, selon le Registre des Indiens.

Espérance de vie

Mesure statistique indiquant le nombre moyen d'années à vivre d'une personne à un âge en particulier, généralement à la naissance, si les taux de mortalité actuels pour un âge en particulier sont constants pour le reste des années à vivre de cette personne.

Estimations relatives à la transmission du statut

Il s'agit d'estimations régionales et nationales concernant le statut auquel ont droit les descendants de la population indienne inscrite vivant dans les réserves et hors-réserve.

Indien inscrit

Toute personne considérée comme étant un Indien aux termes de la *Loi sur les Indiens*, et dont le nom figure dans le Registre des Indiens tenu par le MAINC.

Régions

Les régions, telles que définies par le MAINC, correspondent à des provinces sauf dans trois cas : i) la région de l'Ontario comprend quelque 3 000 Indiens vivant dans la partie de la réserve d'Akwesasne qui se trouve en territoire québécois; ii) la région du Yukon comprend environ 400 Indiens de Taku River Tlingit, et les bandes de Liard River qui se trouvent en Colombie-Britannique; et iii) la région de l'Atlantique comprend la population indienne du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Réintégrations

En juin 1985, les modifications à la *Loi sur les Indiens* (projet de loi C-31) ont été approuvées par le Parlement. Ces modifications prévoient le rétablissement du droit à l'inscription des personnes et de leurs enfants qui ont perdu leur statut et leurs droits en raison de clauses discriminatoires contenues dans la *Loi sur les Indiens* précédente.

Taux de fécondité total (TFT)

Le TFT indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si les taux de fécondité par âge actuels demeuraient constants au cours de sa période de reproduction. Il s'agit de la somme des taux de fécondité par âge au cours d'une année donnée.

Taux de mariages mixtes

Le taux de mariages mixtes correspond à la probabilité qu'à la naissance d'un enfant, un parent est un Indien inscrit et l'autre ne l'est pas.

Tableau sommaire des résultats pour le Canada et les régions définies pour les besoins du MAINC, croissance en moyenne, 1998 et 2008

Les estimations et les projections de la population indienne inscrite totale vivant dans les réserves et hors-réserve pour le Canada et les régions relevant du MAINC pour la période de 1998 et 2008 sont présentées ci-après (scénario moyen) :

	1998			2008		
Région	Total	Dans	Hors	Total	Dans	Hors
Atlantique	25 544	16 828	8 716	29 717	20 882	8 834
Québec	61 975	43 955	18 020	72 008	54 834	17 174
Ontario	150 806	78 416	72 390	173 780	98 030	75 750
Man.	102 674	67 800	34 874	132 502	93 668	38 834
Sask.	103 306	53 402	49 904	129 660	73 306	56 355
Alberta	[illegible]	55 025	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Yukon						
C.-B.						
T.N.-O.						
Canada						

Taux de fécondité total (TFT)

Le TFT indique le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si les taux de fécondité par âge actuels demeuraient constants au cours de sa période de reproduction. Il s'agit de la somme des taux de fécondité par âge au cours d'une année donnée.

Taux de mariages mixtes

Le taux de mariages mixtes correspond à la probabilité qu'à la naissance d'un enfant, un parent est un Indien inscrit et l'autre ne l'est pas.

Tableau sommaire des résultats pour le Canada et les régions définies pour les besoins du MAINC, croissance en moyenne, 1998 et 2008

Les estimations et les projections de la population indienne inscrite totale vivant dans les réserves et hors-réserve pour le Canada et les régions relevant du MAINC pour la période de 1998 et 2008 sont présentées ci-après (scénario moyen) :

	1998			2008		
Région	Total	Dans	Hors	Total	Dans	Hors
Atlantique	25 544	16 828	8 716	29 717	20 882	8 834
Québec	61 975	43 955	18 020	72 008	54 834	17 174
Ontario	150 806	78 416	72 390	173 780	98 030	75 750
Man.	102 674	67 800	34 874	132 502	93 668	38 834
Sask.	103 306	53 402	49 904	129 660	73 306	56 355
Alberta	82 501	55 025	27 476	105 447	75 361	30 086
Yukon	7 560	3 853	3 707	8 440	4 463	3 976
C.-B.	109 513	57 725	51 788	129 390	75 275	54 114
T.N.-O.	14 945	10 874	4 071	17 268	13 058	4 210
Canada	658 824	387 878	270 946	798 211	508 876	289 334